



## Communiqué

Un certain nombre d'élus de BEAULAC ont adressé un courriel, en date du 8 AVRIL 2020, au Directeur général Saica Pack France (voir panneau syndical) pour, entre-autre, le remercier des mesures prises sur notre site pour protéger les salariés.

Nous sommes surpris par ce « coup de brosse à reluire » fait à la Direction générale alors qu'il en va de la responsabilité du premier dirigeant de l'entreprise de faire respecter les lois obligeant les employeurs à veiller à **la santé et la sécurité des salariés au travail** (art L.4121-1 du code du travail).

Et dans le contexte particulier dans lequel nous sommes, il était important que des dispositions soient prises, sinon l'activité ne pouvait pas se poursuivre dans des conditions normales.

Que les élus CGC-CFDT et sans étiquettes fassent la démonstration de leur allégeance à la direction est une chose, mais le pompon c'est de préciser dans leur texte que l'objet de ce mail est « **d'anticiper d'éventuelle manifestation d'une minorité qui pourrait ternir le travail effectué par une majorité du personnel** ».

Ces grands démocrates ont dû consulter la majorité du personnel pour adresser un tel mail à la Direction générale.

De toute évidence, c'est encore une fois notre organisation syndicale qui est visée.

Si nous pouvons comprendre des différences de points vues entre syndicats, encore faut-il savoir à quoi sert un syndicat.

Pour la CGT c'est bien la défense des intérêts des salariés. C'est pour cette raison que nous avons revendiqué une prime dès le 1er Avril, pour l'ensemble des salariés (de l'ouvrier au cadre) de Saica pack France. C'est-à-dire pour les 1150 salariés (voir au verso du tract).

Nous pensons d'ailleurs que cette prime n'est pas un cadeau. C'est le résultat du fruit du travail des salariés. Excusez-nous si nous pensons qu'il vaut mieux en redistribuer aux travailleurs plutôt qu'aux seuls actionnaires.

D'autant plus que le gouvernement encourage les entreprises à verser une prime allant jusqu'à 2000€, défiscalisée et en partie non soumise aux cotisations sociales. Or, compte tenu des excellents résultats du groupe Saica, grâce au travail collectif des salariés, Saica a largement les moyens de reverser une prime voir d'en augmenter le montant.

Dans la profession, certains groupes ont fait mieux : David Smith et Internationale Paper ont décidé de reverser 20€ par jour aux salariés.

Mais avant de remercier le patron, ces élus auraient pu aller dans notre sens et revendiquer des compensations pour l'ensemble des salariés.

En fonction des situations, les établissements ont opté pour des organisations différentes. Et nous pensons que les salariés se trouvant en télétravail qui ont subi du chômage partiel ou contraints par leurs directions de prendre des RTT ou des congés, devraient recevoir une prime différenciée. Revendiquer doit être l'ADN d'un syndicat. Attitude à contre-courant de celle consistant à caresser dans le sens du poil.

Pas étonnant que les élus en question acceptent des augmentations de salaires au rabais !

Aujourd'hui, l'ensemble des syndicats CGT de Saica pack France pense que cette prime n'est pas suffisante au regard du travail effectué dans cette période particulière et des résultats du groupe Saica.

Si certains ont l'esprit tordu et préfèrent privilégier l'individu c'est leur choix. La CGT a toujours favorisé le collectif en rassemblant les salariés pour améliorer leurs conditions sociales.